



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE-OUEST

N° 40

Séance du 15/09/2019



**Objet : Demande de subvention de l'association "Art et Education" de Sada.**

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 38  
Présents : 10  
Nombre suffrages : 11

Date de convocation :  
09/09/2019

Date d'affichage :  
09/09/2019

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

Et affichage du :

L'Assemblée délibérante s'est réunie le 15/09/2019 à 08h00 pour une deuxième fois, après une première convocation le 09/09/2019 sans atteindre le quorum prescrit par la loi, dans ses locaux de Mroalé sous la présidence de M. ANTOYISSA Zainoudine.

**Etaient présents :**

M. ANTOYISSA Zainoudine, M. ATTOUMANI Issoufi, M. MAHAMOUD Hadhurina Soufiani, M. AHMED-COMBO Ali, Mme MADI ASSANI Binti, M. HAROUNA Zaïdani, M. YOUSOUFOU Soulaïmana, M. MADI Saïd, Mme BACAR Inchaty Soilihi et M. MIKIDADI Madihali,

**Etaient absents :**

Mme ABDOU-MADI Sandati, Mme MAHADI Salima, M. MATTOIR Abdullah, Mme MROIVILI Amina Moilim, M. SAID Mohamed Barrabe, M. ATTOUMANI Harouna, Mme DOUKAINI Kamaria, Mme SAINDOU Dhoirifia, M. ABDALLAH Saïd, Mme ABDOU COLO Nassuhati, M. HAIDAR Mohamed El-Amine, M. HAMADA Dahalane Patrick, Mme BAMANA Anchya, M. SAID Moinécha, Mme AHMED Fatima, M. ANTOINE Ibrahim Salim, Mme AHMED Aïda, M. ALI-MALLOU Assani, Mme CHANFI Dahabia, M. ABDOU Mikidachi, M. IBRAHIMA SAID Maarifa, M. KAMARDINE Mansour, Mme MAHAMOUDOU Laouia, Mme MASSIALA Sadanati, M. HAMIDOU Mouhamadi Ali, M. MROIVILI Mouhamadi Moindjié, Mme ALI Fatima, et Mme MVOULANA Chakila Laila.

**Procuration :** Mme Anchya BAMANA a donné procuration à M. Harouna ZAIDANI ;

**Etaient excusés :** M. Abdullah MATTOIR (problème de santé).

**Secrétaire de séance :** M. MADI Saïd.

Le président expose que l'association Art et Education a saisi la 3CO pour l'attribution d'une subvention de 20 325€ pour le financement du projet « Accueil périscolaire permanent et accompagnement scolaire » prévu dans le village de Sada et dont le coût est estimé à 135 502 €.

Le projet consiste à assurer la garde d'enfants de 2 à 11 ans ainsi qu'un accompagnement scolaire pour les élèves du primaire à la terminale.

Cette initiative répond pleinement aux compétences et aux objectifs de la CCCO, notamment en matière d'accompagnement des porteurs de projets de création de structures d'accueil de petite enfance (crèche, micro-crèche, halte-garderie, centre multi-accueil...). La demande a obtenu un avis favorable de la commission mixte (réunion du 16 août 2019) sous réserve néanmoins de l'obtention de l'avis favorable de la commission de sécurité concernant le bâtiment choisi pour héberger l'activité.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité, de soutenir ce projet à hauteur de **10 000 euros** sous réserve de l'avis favorable de la commission de sécurité.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait conforme,

Fait à TSINGONI, le 15/09/2019.

Le Président,

M. Zainoudine ANTOYISSA

